



Lettre de rentrée 2023 – Etablissements et vie scolaire.

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons aux conseillères principales et aux conseillers principaux d'éducation et aux professeures et professeurs documentalistes une très bonne rentrée. Nous adressons nos sincères félicitations aux lauréates et lauréats des concours et souhaitons la bienvenue aux nouveaux personnels qui entrent dans le métier ou rejoignent notre académie.

La circulaire de rentrée 2023 (*Bulletin officiel* n°27 du 6 juillet 2023) prône une école qui instruit, émancipe et protège et réaffirme également les objectifs de la circulaire 2022 : excellence, égalité des chances et bien-être. Vos missions de CPE et de professeurs documentalistes, de par leur caractère intrinsèquement systémique, contribuent pleinement à la réalisation de ces objectifs (que ce soit en matière d'organisation du temps scolaire, de la mise en œuvre du suivi et de l'accompagnement des élèves, de la qualité du travail initié en équipe pédagogique, de votre mobilisation dans des projets innovants, ou encore dans votre contribution à l'engagement des élèves). Ces exemples n'illustrant que pour partie les actions que vous conduisez au quotidien.

Vous contribuez également activement, de par votre investissement dans les différents parcours et dispositifs, à favoriser la réussite et l'insertion de tous nos élèves dans la société. Les projets dans le cadre des parcours sont en effet bien souvent l'apanage des professeurs documentalistes et des CPE.

Conformément aux orientations ministérielles, nous vous invitons en ce début d'année à poursuivre ou à vous engager au sein de vos établissements.

La lutte contre toutes les formes de violences et le harcèlement scolaire sont des priorités réaffirmées. Vous exercez vos missions auprès des élèves dans des espaces et des moments (récréations et pause méridienne) où vous pouvez observer des interactions entre les élèves qui sont différentes de vos collègues. Les professeurs documentalistes réfléchissent aux aménagements des espaces et le CDI est souvent un lieu « refuge » pour certains élèves. Les équipes vie scolaire en lien avec les CVC ou CVL contribuent à mettre en place des projets dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire.

Le respect d'autrui fait partie des apprentissages fondamentaux. Nous devons renforcer les efforts engagés afin d'améliorer le climat scolaire et rendre le cadre scolaire protecteur pour l'élève. La réduction du nombre de situations de harcèlement scolaire, l'amélioration de leur prise en charge collective, de leur traitement et de leur suivi, sont une priorité absolue de la rentrée 2023. C'est pourquoi le programme pHARe s'étend cette année aux lycées. Nous remercions celles et ceux d'entre vous qui sont investis au sein des équipes-ressources et encourageons les autres à s'y engager dès cette rentrée afin de bénéficier de la formation dédiée.

Nous vous invitons à être particulièrement vigilants aux cyber violences et de bien intégrer le cadre législatif désormais en vigueur : la loi du 2 mars 2022, qui fait du harcèlement scolaire un délit, et le décret du 16 août 2023, relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves. L'EMI doit être pleinement mobilisée pour développer l'esprit critique et former les élèves aux usages citoyens du numérique. Le cadre de référence des compétences numériques, notamment dans son

domaine « Protection et Sécurité » et dans la compétence « Protéger la santé, le bien-être et l'environnement », constitue un repère pour les apprentissages. Les parcours Pix, mis en place dans les EPLE, y contribueront. Dans ce cadre, les professeurs documentalistes jouent un rôle central à travers les séquences proposées avec leurs collègues enseignants.

Depuis la crise sanitaire, les enseignants et les CPE ont constaté une augmentation des situations de détresse de nombreux adolescents.

Nous devons être collectivement attentifs à la santé mentale de nos jeunes scolarisés. Écoute, attention, dialogue et conseil sont indispensables pour répondre, en première intention, aux situations de difficulté ou de détresse, de nos élèves. Des formations de secouriste en santé mentale, en phase de test, vous seront proposées dans le courant de cette année scolaire.

En parallèle, le développement des compétences psychosociales chez nos élèves a fait l'objet « d'une stratégie nationale multisectorielle », développée dans l'instruction interministérielle n° DGS/SP4/DGCS/DGESCO n°2022-131 du 19 août 2022. La mise en œuvre progressive de cette stratégie doit permettre d'améliorer ces compétences (cognitives, émotionnelles, sociales), très utiles pour le développement global, le bien-être, la résilience et la réussite scolaire.

La maîtrise des savoirs fondamentaux est une priorité dans le 1^{er} et le second degré. L'élévation du niveau de maîtrise des élèves en lecture a des répercussions sur l'ensemble des disciplines. Vous mesurez au quotidien les enjeux de cette priorité à travers les actions développées pour promouvoir la lecture au sein de vos établissements.

Au CDI et dans tous les espaces qui s'y prêtent au sein de l'établissement, notamment au sein des lieux d'étude ou des foyers, nous invitons les professeurs documentalistes, en lien avec leurs collègues, à favoriser une politique de lecture à l'échelle de l'établissement, qui trouvera toute sa place dans la politique documentaire et le projet documentaire.

Nous ne pouvons pas dissocier la maîtrise des savoirs fondamentaux de la réussite du parcours de l'élève. Le suivi individuel des élèves mené par les CPE, les séances au CDI consacrées à la découverte des métiers et des formations sont autant d'accompagnement qui contribue au « savoir-devenir » de l'élève. Cela intègre l'ensemble des compétences nécessaires au développement de la personne dans sa globalité. Trop d'élèves s'orientent encore par défaut et la persistance du décrochage scolaire nécessite de poursuivre nos efforts. Il y a dans toutes les voies de formation des parcours d'excellence à promouvoir auprès des élèves. Des expérimentations dans les collèges, s'agissant de la demi-journée hebdomadaire Avenir, pourront être réalisées. Un référentiel des compétences à s'orienter, conçu pour le lycée général et technologique par l'ONISEP, constitue une ressource sur laquelle vous pouvez vous appuyer.

L'accès à la culture est un facteur d'épanouissement et d'émancipation. Les professeurs documentalistes sont souvent référents culture et, dans tous les cas, développent des actions culturelles et des partenariats. Le Pass culture, dont la part collective est étendue en cette rentrée aux 6^e et 5^e, constitue un soutien aux projets de classes, dont nous vous invitons à vous emparer pleinement. Nous invitons les CPE à s'inscrire dans cette démarche, en particulier dans les EPLE qui disposent d'un internat.

Le CESCE est une instance qui met en œuvre au niveau de l'établissement les politiques nationales, académiques et locales concernant la santé, la citoyenneté et l'environnement. Cette instance doit permettre l'engagement des élèves et en particulier des délégués. Les élèves sont très mobilisés sur les grands enjeux auxquels l'humanité est confrontée, particulièrement ceux de l'environnement, du développement durable et de la gestion des ressources et des risques. Il s'agit là d'une éducation transversale à laquelle nous devons tous contribuer et qui est intégrée dans toutes les dimensions des établissements. Rappelons que la démarche de labellisation E3D dans laquelle chaque établissement est invité à s'engager, permet de valoriser le travail des élèves et des personnels, de communiquer sur l'ensemble des actions et de rentrer dans le réseau des établissements labellisés E3D de l'académie. Le

texte proposé dans le cadre des groupes de travail du Conseil Scientifique de l'Education nationale « *Développer et enrichir des projets de l'école au lycée - une vision intégrée* » pourra alimenter votre réflexion en la matière.

Nous vous encourageons enfin à vous mobiliser dans vos collèges et lycées, en accord avec vos chefs d'établissement, dans des projets innovants et favorisant l'engagement des élèves, au service de l'excellence, de l'égalité et du bien-être. L'engagement dans les projets du « *CNR Education - Notre école, faisons-là ensemble* » et dans les missions complémentaires du Pacte enseignant, offrent des opportunités importantes.

Nous concluons cette lettre de rentrée en insistant sur le respect et la transmission des valeurs de la République. Il est indispensable de faire vivre ces dernières au quotidien. Outre la transmission des connaissances, c'est la mission première que la Nation fixe à notre école (Art L111-1 du Code de l'éducation). Aucune atteinte aux valeurs de la République et à la laïcité ne peut être acceptée. Vous disposez de ressources pour transmettre les valeurs de la République à l'École, de formations animées par les équipes académiques valeurs de la République. Toutes les formes de discrimination, quelles qu'elles soient, doivent être combattues. Cela nécessite de s'engager avec détermination dans le cadre d'une école inclusive dans des politiques de prévention qui s'appuient sur une vigilance au quotidien mais aussi sur des actions et des projets portés par les élèves.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement et votre investissement tout au long de cette année scolaire. Vous pouvez nous solliciter pour de plus amples informations, de préférence par messagerie électronique : iprevs@ac-lyon.fr.

Cette année, l'équipe des IA-IPR EVS est composée de quatre personnes :

Nathalie Beaulieu, Corine Benucci, doyenne du collège des IA-IPR, Vincent Camet et Damien Durand. Malika Saidi nous a quitté pour rejoindre en qualité d'IA-IPR EVS l'académie de Nice. Nous vous adressons ci-dessous la nouvelle répartition de nos secteurs géographiques :

Nathalie Beaulieu : Lyon Est, Rhône Sud Est, Loire Centre et Ain Est (nathalie.beaulieu@ac-lyon.fr)

Corine Benucci : Lyon Nord et Monts du Lyonnais (corine.benucci@ac-lyon.fr)

Vincent Camet : Beaujolais Val de Saône, Rhône Sud, Loire Sud et Ain Ouest (vincent.camet@ac-lyon.fr)

Damien Durand : Lyon Nord-Est, Lyon Ouest, Loire Nord et Ain Sud (damien.durand1@ac-lyon.fr)

Nous vous souhaitons une année scolaire qui vous permette de conduire tous les projets qui vous tiennent à cœur. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous très prochainement afin de vous faire part des spécificités de notre organisation académique (parcours de formation, liste de diffusion, chargés de mission, collectifs de professionnalisation, site académique ...).

Nathalie Beaulieu

Corine Benucci

Vincent Camet

Damien Durand